



**PRÉFET
DES BOUCHES-
DU-RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des Territoires et de la Mer
des Bouches-du-Rhône**

**NOTE DE PRÉSENTATION
de la Direction départementale des Territoires et de la Mer
pour la mise en consultation publique au titre de l'article L.123-19-2 du Code de
l'Environnement, du dossier de demande de la Fondation « Tour du Valat » pour mener à
bien une étude scientifique sur des reptiles retrouvés écrasés sur les routes
en application de l'article L.411-2 du Code de l'Environnement,
dans le cadre de la protection d'espèces protégées.**

Cette demande porte sur une étude scientifique qui souhaite analyser la mortalité des reptiles induite par la circulation routière et déterminer les contaminants retrouvés dans les peaux de ces reptiles. Cette étude sera réalisée de 2022 à 2026 sur 15 communes situées à l'Ouest des Bouches-du-Rhône.

Vous trouverez en consultation du public les pièces constituant le dossier de demande de dérogation de la Tour du Valat, ainsi que l'avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.